

Bot.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

3 JUN 1954

B

n° 10609

Extrait du *Bull. de la Soc. bot. Fr.*, 1954, 101, n° 3-4.

La végétation du Cayor et l'érosion éolienne

PAR GUY ROBERTY

Le Cayor s'étend, au Sénégal NW, de part et d'autre de la voie ferrée qui mène de Saint-Louis à Thiès, avec Louga pour capitale. C'est là une région naturelle assez bien délimitée.

Le paysage fondamental est une steppe, à Seyal (*Acacia flava seyal*), coupée de céanes, petites mares plus ou moins permanentes, à Guédiane (*Anogeissus leiocarpus*).

Sur ce fond s'étaient des sables. Certains correspondent à l'étalement des cordons littoraux successifs créés par l'embouchure du Sénégal. Entre ces cordons littoraux subsistent les célèbres « niayes » dont la végétation a été souvent étudiée et pour lesquelles nous renverrons à la récente note de J. Adam dans ce même Bulletin (100, p. 153-158, 1953). D'autres sables sont d'origine, au moins immédiate, éolienne. La voie ferrée s'allonge, approximativement, sur la limite de ces deux sortes de sables, dans un couloir, variablement large et variablement ensablé en surface.

Cette limite, elle-même, peut se traduire phytogéographiquement, toujours de façon approximative, par une distinction de sables orientaux, donc éoliens, à Khat (*Combretum glutinosum glutinosum*) et n'Guèr (*Guiera senegalensis*) et de sables occidentaux, dont littoraux, à Néou (*Parinari macrophylla macrophylla*) et n'Guèr.

Comme tout « pays » le Cayor a des limites mouvantes avec les vicissitudes guerrières ou administratives. Dans notre opinion, la limite naturelle, au sud, se situe près de Kébémér. Là, en venant de Louga, le Kad (*Acacia; Faidherbia albida*) domine sur les cultures et non plus le Talha (*Acacia tortilis = A. raddiana*). Sur la piste, plus orientale, de Diourbel à Coki par Dahra-Mousti et n'Diagne, la dernière baobaie culturale en venant du Sud est celle de m'Bargha, par 15°13' N, Kébémér étant sur 15°22' N. Dans notre opinion, ces baobaies appartiennent déjà au Baol.

Dans le cadre géographique ainsi défini, étroitement, les notes continues que nous avons coutume de prendre tout en cheminant, insistent sur la fréquente très forte dégradation du paysage végétal et du sol qui le supporte. Ces notes mentionnent, en outre, la présence de très nombreux vestiges de haies vives, uniformément d'Afernane (*Euphorbia balsamifera = E. sepium*). Il y a, très nettement, corrélation étroite entre le degré de dégradation de ces haies vives et le degré général de dégradation, de la flore et du sol.

Le bref tableau ci-après, limité aux plantes éventuellement arborescentes relevées dans quatre de nos herborisations, est assez significatif : 0 à 5, taux de présence (approximatif) ; 0 formes naines seulement ou en grande majorité ; 616 : 30.9.46, K. 21 E. Louga ; 617 : 1.10.46, K. 25 S. Louga ; 637 : 14.10.46, K. 14 N. Coki ; 1004 : 12.11.47, K. 8 SE. Coki.

Herborisations	616	617	637	1004
Afernane (<i>Euphorbia balsamifera</i>)	4	4	0	0
Talha (<i>Acacia tortilis</i>)	4	4	0	1°
Gommier (<i>Acacia senegal verek</i>)	0	1	3°	0
Seyal (<i>Acacia flava seyal</i>)	0	0	0	2°
Guéssémé (<i>Bauhinia rufescens</i>)	1	0	0	2
Niama (<i>Bauhinia reticulata reticulata</i>)	0	0	0	1°
Jujubier (<i>Ziziphus Spina-christi mauritiaca</i>)	0	0	0	2°
Soump (<i>Balanites aegyptiaca</i>)	1	0	2	0
Guidék (<i>Gymnosporia senegalensis</i>)	0	0	0	3°
Khat (<i>Combretum glutinosum glutinosum</i>)	0	0	3°	0

Dans les quatre cas, le sol est sableux en surface et argileux en profondeur. La présence de l'Afernane, dans tous les cas, planté en haies vives et non pas spontanée, permet le développement (ou la permanence) des Talha, qui, eux-mêmes, contribuent à fixer et protéger le sol. L'absence de l'Afernane rend leur liberté aux sables ; alors le sol se dénude et revient à la pauvre steppe en Seyal et Jujubiers nains (1004) ou s'en-

sable et tend vers la dune à Khat (637). Dans les deux cas, l'équilibre optimal (du point de vue agricole) est rompu.

Il semble que les vieilles haies d'Afernane aient été établies depuis déjà plusieurs siècles et détruites lors de la pacification, pour d'évidentes raisons militaires. Il conviendrait de les reconstituer, perpendiculairement au vent dominant, c'est-à-dire en direction WNW-ESE. Elles jouent un rôle analogue à celui des haies dans nos bocages ou encore des talus bretons. Comme ces haies et talus, elles constituent un biotope de refuge. Nous avons noté, le 30 septembre 1946, alors que l'ensemble de la brousse était déjà sec ou en voie de dessiccation (sauf les tapis suffrutescents de Légumineuses naines, *Indigofera*, etc., des sinus interdunaires les mieux marqués), une véritable jungle verte et fleurie le long de la plupart des haies d'Afernane encore existantes entre Coki et Louga. Diverses formes de Sesbane (*Sesbania sesban*), la forme géante du *Cassia tora*, d'innombrables et vigoureuses formes (foliaires) d'*Ipomœa pes-tigridis*, étaient les caractéristiques de cette jungle strictement localisée ; ceci en tous terrains et non pas seulement dans les dépressions encore humides.

Il ne semble pas que ce phénomène puisse être expliqué autrement que par l'opposition qu'apportent ces haies d'Afernane à l'érosion éolienne.